

La CSSCT établissement Boutiques
Procès-verbal de la réunion ordinaire
Du 31 Mars 2026

Membres légaux

Membres experts

| X SABARIRAJAN(P)

Membres de droit

FRANCOIS JALTEL – Médecin du travail (P)
ARD-Coordinateur prévention (P)

Représentants syndicaux

T (V)
-CGC (V)
C (P)

Invités

sponsable relations sociales (P)
gée Projets Mission Handicap(V)
nager Support Merchandise Opération (P)
ière (V)

Début de réunion : 9 h 30 Fin de réunion : 13 h 30

Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 03 Décembre 2025

Pour : 8

Abstention : 1

Information sur les salariés déclarés inaptes

Présentation assuré 

- 21 dossiers en cours pour l'établissement boutiques :
 - 5 personnes en mission ATMA
 - 6 personnes en CDD
 - 6 personnes en dispense d'activité
 - 2 personnes en suspension de contrat
 - 2 personnes en arrêt maladie

Line S. : Existe-t-il une durée pour la dispense d'activité ?

Olivia L. : Non, il n'y a pas de délai défini.

Line S. : Les salariés sont-ils rémunérés pendant cette période ?

Olivia L. : Oui.

Rachid K. : Le Dr François accompagne-t-il les 21 dossiers ?

Dr François : Oui, certains dossiers sont suivis individuellement.

Rachid K. : Des rendez-vous ont-ils été pris pour des demandes de RQTH ?

Dr François : Oui, bien sûr.

Line S. : L'employeur peut-il suspendre temporairement la recherche de poste ? Cela s'est-il déjà produit chez Disney ?

Olivia L. : Oui, cela s'est déjà produit.

Guillaume D. : Il y avait 2 dossiers en dispense d'activité en décembre contre 6 aujourd'hui. Les 2 dossiers initiaux sont-ils inclus ?

Olivia L. : oui

Avis sur une impossibilité de reclassement

_____ nte le projet relatif à l'impossibilité de reclassement _____ ée inapte à son poste de vendeuse boutique.

Formation et parcours professionnel :

_____ de 28 ans, est diplômée d'un Master d'Event Manager en 2020 et partage une expérience professionnelle sur les domaines et les postes suivants :

- Assistante responsable marketing et communication, 3 mois dans le cadre de ses études
- Assistante de responsable de projet événementiel, 6 mois dans le cadre de ses études
- Chargée de projet Marketing et Communication, 6 mois dans le cadre de ses études
- Chargée de projet communication packaging, 5 mois.

_____ embauchée à DLP dans le cadre de deux stages, en 02/2020 et en 06/2020 au sein des équipes Marketing Selection et réembauchée dans le cadre d'un CDI le 23/10/2021 en tant que vendeuse boutique. Elle bénéficie ainsi d'une ancienneté société de 4 ans.

Constat d'inaptitude :

- Inaptitude d'origine non professionnelle (Maladie) au poste de vendeuse boutique
- Date de l'avis d'inaptitude : 03/07/2023
- Nature des constats, restrictions médicales et préconisations du médecin du travail :

" Les restrictions et préconisations médicales sont les suivantes :

- pas de station debout ou de marche prolongée (max 30 min d'affilée),*
- activité essentiellement assise avec changements de posture réguliers,*
- pas de port de charges, pas d'activité de manutention,*
- pas de mouvement répété ou prolongé en flexion du dos.*

Complément de la médecine du travail en date du 03/09/2025 : *une reprise d'activité qui devra être à temps partiel avec alternance d'une semaine de 3 jours travaillés et d'une semaine de deux jours travaillés. Son état de santé nécessite aussi une activité exclusive en télétravail à domicile dans le cadre de cette activité à 50%. Les jours télé-travaillés peuvent être consécutifs."*

Efforts de reclassement :

(Parcours/formations/mission ATMA/ affectations à durée déterminée ou indéterminée)

_____ a bénéficié de l'accompagnement de l'équipe Maintien dans l'emploi et de plusieurs actions favorisant son développement, son maintien dans l'emploi et son reclassement :

Accompagnement lié au développement :

- De plusieurs RDV d'accompagnement à compter du 19/12/2022.
- Du partage de l'ensemble des dispositifs à sa disposition.

Accompagnement lié à son maintien dans l'activité/efforts de reclassement :

Le prof [REDACTED] partagé à plusieurs reprises dans le cadre **de recherche de nouvelles opportunités professionnelles** :

- Pour lesquelles l'intéressée n'est pas retenue :
 - Le 14/12/2023 auprès des équipes Casting, dans le cadre d'un reclassement définitif, pour le poste de chargée de relation alliances stratégiques. Elle bénéficie d'un entretien avec responsable de recrutement puis manager, son profil n'est pas retenu au regard des requis d'expérience.
 - Le 19/01/2024 auprès des équipes Casting, dans le cadre d'un reclassement définitif, pour le poste d'assistante chef de produit. Son profil n'est pas retenu au motif de l'expertise nécessaire dans l'expertise « textile » (développement produit, suivi de production...)
 - 15/02/2024 auprès des équipes Casting, dans le cadre d'une affectation temporaire, pour le poste de Chargée de communication Marketing RH en affectation temporaire. Son profil n'est pas retenu au motif d'une expérience insuffisante dans ce domaine telle exigée pour ce poste.
 - Le 15/02/2024 auprès des équipes Casting, dans le cadre d'un reclassement définitif, pour le poste de conseillère Clientèle. Elle bénéficie d'un entretien le 21/02/2024 qu'elle ne pourra pas honorer au titre d'un arrêt maladie. L'intéressée sera relancée à plusieurs reprises par écrit à l'issue de son arrêt pour la reprogrammation de l'entretien auxquelles elle ne donnera pas suite.
 - Le 20/03/2024 auprès des équipes Casting, dans le cadre d'une affectation temporaire, pour le poste de Chargé de relation guide VIP en affectation temporaire.
 - Le 20/03/2024 auprès des équipes Casting pour le poste de chargée de projets marketing stratégique.
 - Le 17/06/2024 auprès des équipes Casting pour le poste d'assistante de projet Land Développement.
 - Le 18/06/2024 auprès des équipes Casting pour le poste de coordinatrice de projet – porte folio artistique. Son profil n'est pas retenu au motif d'un manque d'expérience en coordination de projet.
 - Le 12/02/2025 auprès des équipes Casting pour l'identification d'une division opportune pour la reprise de Clara EL MIAYAR au regard de son profil de compétences.
- Pour lesquelles [REDACTED] ficié d'une mission **ATMA** :
 - Auprès des équipes Marketing et Communication, dans le cadre d'une mission ATMA du 25/07/2023 au 30/04/2024, en renfort sur le projet « outils digitaux / de vente ». Aucune possibilité de pérennisation voire de transformation au sein des équipes en raison de l'absence de poste vacant.

- Après des équipes Publishing dans le cadre d'une mission ATMA à compter du 01/04/2025, pour une durée de 6 mois en prévision. Mission ATMA qui n'a pas pu être maintenue en raison d'une difficulté à faire le trajet domicile / entreprise et un télé travail en temps plein incompatible avec une toute première prise de poste dans le domaine, nécessitant une présence minimum essentielle pour favoriser l'intégration des tâches et la bonne gestion de nouvelles missions confiées.

██████████ n dispense d'activité depuis le 02/09/2025.

Malgré nos recherches de reclassement nous n'avons pas pu identifier de poste de reclassement définitif vacant correspondant aux restrictions médicales et aux compétences ██████████

Au regard de ses éléments, nous sommes dans l'impossibilité de recl ██████████

Pierre P : Est-ce que la salariée l'avait contacté depuis le mois de décembre 2025.

Olivia L : Non, pas de contact depuis, alors même que la salariée avait connaissance de la situation de son dossier.

A l'issue de la présentation, la Présidente de la CSSCT a ensuite sollicité les membres afin de connaître leur avis motivé sur ce projet.

Les membres experts et légaux de la CSSCT ont souhaité émettre l'avis suivant :

Sur les 9 membres présents :

Avis favorable : 0

Avis défavorable : 0

Abstention : 9

Cet avis sera transmis aux membres du CSE pour approbation.

Recrutement de salariés en situation de handicap

Présentatio ██████████

1 CDD 35h du 28/03/2026 au 01/11/2026 – vendeuse boutiques Complexe Fantasyland

1 CDI 35h à compter du 10/02/20██████████

1 Stage du 12/01/2026 au 16/01/2026 – Magasinier Stocks Maint Street

1 CDD 35h du 21/02/2026 au 08/03/2026 – Vendeur boutique Mickey's of Hollywood

1 CDD 35h du 03/03/2026 au 01/11/2026 – Vendeur boutique Studio Store

1 CDD 35h du 21/02/2026 au 08/03/2026 – Magasinière Stocks Main Street

1 CDD 35h du 24/03/2026 au 01/11/2026 – Vendeuse boutique Thunder Mesa

Rachid K. : Pourquoi privilégier les CDD et stages plutôt que les CDI ?

Dorothée S. : Les recrutements commencent souvent par des CDD ou stages, avec possibilité de transformation en CDI.

Rachid K. : Concernant les feuilles de pause (break sheets), il serait préférable que le management effectue les modifications, car il connaît la situation des cast members.

Séverine C. : Point pris en compte.

Pierre P. : Parfois les Team leader n'ont pas connaissance des restrictions médicales. Le manager devrait en informer les expérimentés afin qu'ils soient vigilants sur ce point, de façon à ce que, le Duty fasse un travail cohérent (breaksheet). Normalement, le duty doit consulter le management avant tout changement de shift.

Examen des statistiques et listing des AT du 4eme trimestre civil 2025.

Présentation faite

Pour le 4^e trimestre de l'année civile 2025, le taux de fréquence s'élève à 31,56 en légère hausse par rapport au 3^e trimestre.

Les causes principales en Merchandise sont :

- Activité physique
- Circulation
- Heurts

Mamadou S. : Concernant la formation gestes et postures, il serait préférable de la réaliser sur le terrain plutôt qu'en e-learning.

Romuald S. : L'information a déjà été remontée au pôle santé concernant le e-learning.

Pierre P. : Serait-il possible d'afficher les fiches techniques pour l'utilisation des chaises assis-debout ainsi que les EPI ?

Séverine C. : Si ces supports existent, nous pourrions les regrouper sur une seule page et les afficher dans chaque zone, avec un rappel sur ce sujet.

Mamadou S. : Où en est-t-on concernant les escabeaux ? Ceux actuellement utilisés prennent beaucoup de place.

Romuald S. : Une réunion a été organisée avec les managers. Certains stocks sont spécifiques. Nous avons contacté un fournisseur afin de proposer un modèle modulable, adapté à l'ensemble des stocks.

Pierre P. : Nous disposons de la maintenance Disney. Pourquoi ne pas collaborer avec eux pour du sur-mesure ?

Romuald S. : Ce n'est pas possible, car des normes doivent être respectées. Il est donc obligatoire de passer par une entreprise extérieure.

Guillaume D. : Est-il possible d'adapter le stock aux escabeaux ?

Romuald S. : Un espace de 90 cm entre deux racks est validé, et la largeur des escabeaux est de 68 cm. En théorie, leur utilisation est donc possible.

Mamadou S. : Nous les commandons, mais ils ne sont pas utilisés.

Séverine C. : Nous savons que nos zones de stockage ne sont pas parfaites. Lors des réhabilitations, nous en profitons pour les mettre aux normes. Je reconnais que les escabeaux sont lourds. Romuald va travailler sur des solutions pour améliorer les conditions pour les cast members.

Emelle C. : remonte que le camion utilisé pour le réassort des kiosques DAW est trop petit.

Séverine C. : prend note du point remonté et va examiner les options afin de trouver une solution adaptée à nos besoins.

Suivi des actions HST (DUERP).

Présentation faite [REDACTED]

9 actions soldées

94 actions en cours.

Rachid K. : Quels types de réhabilitation sont prévus pour le Coffre du Capitaine ?

Romuald S. : Cela concerne notamment l'écran et la luminosité.

Rachid K. : Il est nécessaire d'agir rapidement, car la boutique est sombre.

Dr François : Cela fait 20 ans que le problème persiste.

Romuald S. : La boutique Thunder Mesa rencontre également les mêmes difficultés. Les interventions prennent du temps, notamment en lien avec le WDI.

Séverine C. : Nous allons constituer une équipe et nous rapprocher des équipes Food qui ont la même problématique au niveau du restaurant Captain Jack.

Présentation aux membres de la CSSCT du rapport annuel CSSCT 2025 de l'établissement boutiques.

Présentation faite [REDACTED]

L'année 2025, Nous avons forte augmentation, on essaie de voir des causes et toujours,

- Activité physique
- Circulation
- Heurt

Pierre P. : Est-il possible d'avoir une comparaison des accidents du travail (AT) et des AT bénins avant et après le Covid, notamment pour évaluer l'impact du e-learning ?

Romuald S. : D'accord, je vais regarder cela.

Guillaume D. : Concernant la boutique du Château, où en est-on sur les infiltrations d'eau ?

Romuald S. : Nous organisons des réunions mensuelles avec la maintenance à ce sujet. Les travaux de réhabilitation ont été reportés à FY 28 ou FY 29 (en attente de confirmation). La fuite provient du balcon.

Présentation aux membres de la CSSCT du programme de l'établissement boutiques

on faite

Nous avons 5 actions prévues pour 2026.

Par ailleurs, l'ouverture d'un nouveau land implique plusieurs points de vigilance, notamment :

Boutique Arendelle :

- Une visite terrain (WT) est prévue avec la boutique en avril.
- Des inquiétudes subsistent concernant les kiosques.
- Un travail est en cours sur les kiosques, notamment sur les systèmes de chauffage.

Information des membres de la CSSCT relatives au projet de réhabilitation de la réserve de la boutique LA GIRAFE CURIEUSE.

Présentation faite

Cf. Document joint en annexe de la convocation.

Mamadou S. : Il y a une fuite d'eau dans la réserve.

Christophe C. : Oui, cela a été constaté récemment. Nous allons intervenir et demander à la maintenance de passer.

Rachid K. : Les cast members rencontrent des difficultés pour déplacer le frigo le matin et le soir.

Pierre P. : Est-il possible de fixer le frigo au sol ?

Christophe C. : D'accord, nous allons faire une demande auprès de la maintenance pour fixer le frigo.

Line S. : Etant donné qu'il y a plusieurs kiosques autour de la boutique Girafe, avez-vous une estimation du chiffre d'affaires des boissons en remerchandising ?

Séverine C. : Nous demanderons à Christophe de voir avec la maintenance pour fixer le frigo.

Dr François : Y aura-t-il suffisamment d'éclairage au bureau du gestionnaire ?

Christophe C. : Oui.

Pierre P. : Concernant le modulaire Mamma Oodie, il y avait une fuite d'eau le 11 mars (pluie), alors que vous aviez indiqué que tout avait été refait lors des travaux ?

Christophe C. : Une intervention a été réalisée par la maintenance.

Rachid K. : Nous attendons toujours la bonbonne d'eau à la base vie (Mamma Oodie).

Christophe C. : Cet espace est destiné à accueillir les cast members pour les briefings. Ils n'y restent pas toute la journée.

Guillaume D. : Avez-vous conservé les anciens racks ?

Christophe C. : Non, tout a été remplacé par du matériel neuf (Rayser). Hauteur 1m75 normes HST. Aucun stockage sur le dernier niveau du rack.

Mamadou S. : Les tables de taggage vont-elles être conservées ?

Christophe C. : Oui, mais une partie sera supprimée, notamment derrière le bureau du gestionnaire.

Pierre P. : Est-il possible de prévoir une lumière au-dessus de l'entrée + que des bandes réfléchissantes posées pour identifier les marches ?

Information des membres de la CSSCT relatives au projet de réhabilitation de la réserve de la boutique DISNEY AND CO.

Présentation faite [REDACTED]

Cf. Document joint en annexe de la convocation.

Pierre P. : Est-il possible d'organiser le floor par arcade pendant les travaux ?

Christophe C. : Cela n'est pas envisagé, car les travaux sont de courte durée.

Rachid K. : Y a-t-il des extincteurs dans le conteneur, comme dans les zones de stockage ?

Christophe C. : Non. Cela a été validé avec les pompiers : étant donné que le conteneur est en métal, le risque de propagation du feu est limité en cas d'incendie.

Information des membres de la CSSCT relatives au projet de réhabilitation de la réserve de la boutique LILLY'S.

Présentation faite [REDACTED]

Cf. Document joint en annexe de la convocation.

Rachid K. : Y aura-t-il de la coactivité pendant les travaux ?

Christophe C. : Non, le nettoyage sera effectué de nuit.

Information des membres de la CSSCT pour avis motivé, relative au projet de réhabilitation de la réserve de la boutique COFFRE DU CAPITAINE.

Présentation faite [REDACTED]

Cf. Document joint en annexe de la convocation.

Contexte :

La réserve de la boutique « Coffre du Capitaine » nécessite des travaux sur plusieurs aspects :

- ☐ Usure du sol de la réserve suite aux usages prolongés et manutention
- ☐ Usure de la peinture des murs suite aux usages prolongés
- ☐ Remplacement total du rayonnage
- ☐ Amélioration de l'environnement « espace comptage » par la création d'une « Money-room sécurisée »
- ☐ Remplacement des luminaires non respectueux des normes environnementales

Descriptif du projet :

1) Rénovation de la réserve principale incluant le sol, les murs, les luminaires

Travaux prévus :

-Sol de la réserve :

- Grattage des parties abîmées, dépoussiérage du sol et ragréage selon l'état du sol, pose du revêtement d [REDACTED]
Réf 1249 Tramontane, pose de plinthes rigides (100 ml).

→ Résiste au trafic intense / charge jusqu'à 6000kg

S'installe sur tous type de surface béton résine support humide, pose sans colle, pas de poussière lors de la pose

-Peinture de la réserve :

- Remise en état des murs et peinture complète

-Luminaires de la réserve :

- Remplacement total des néons par des éclairages Leds

2) Création d'une « Money Room » sécurisée et ajout d'une caméra de surveillance

- Création d'un espace de comptage fermé de 15m² (comprenant : un plan de travail avec un Ordinateur de comptage et une imprimante ; un coffre-fort et un coffre pour tiroir-caisse.
- Vidéo protection (1 caméra à 360°), entrée sous lecteur ID et détecteur de mouvement
- Pose des prises nécessaires pour un futur automate de comptage

3) Changement total du rayonnage et table de taggage

- Nouvelle implantation du rayonnage et remise aux normes HST avec des allées en 90 cm de largeur
- 2 tables de taggage réglables en hauteur.

Incidences sociales :

-Pas d'impact social pour les salariés « filière vente ». La boutique sera fermée durant les travaux et les salariés seront temporairement réaffectés sur d'autres boutiques du land.

-Pas d'impact social pour les salariés « filière stock », ils continueront leur activité logistique au sein de la zone « Backland » durant les travaux.

Calendrier prévisionnel : Il y aura 3 phases

• Phase 1 :

Vidage de la réserve et installation de la marchandise dans un container de 6 X 2.05m en backstage Pirates (éclairage prévu) => 13/06 et 14/06/2026

Déménagement des différents mobiliers qui seront stockés dans un local prêté par « Propreté » => 13/06 et 14/06/2026

• Phase 2 : chantier clos dans la réserve => 15/06 au 03/07/2026

• Phase 3 : réintégration des locaux à partir du 04/07/2026.

Pierre P : S'il est possible de bloquer le lecteur d'ID permettant l'accès à la money-room pour qu'aucun cast member ne rentre lorsqu'une opération de comptage est en cours ?

Christophe C : Cela n'est pas possible, afin de respecter les exigences de sécurité en cas de nécessité d'évacuer les lieux. Un message sera rappelé aux équipes.

Pierre P : S'il y aura un périmètre de sécurité au niveau de la zone d'implantation du container ?

Christophe C : Non, il est précisé que les véhicules disposeront bien de toute la largeur pour visualiser le flux de circulation qui a été validé par BPI.

A l'issue de la présentation, la Présidente de la CSSCT a ensuite sollicité les membres afin de connaître leur avis motivé sur ce projet.

Les membres légaux et experts de la CSSCT ont souhaité émettre l'avis suivant :

Sur les 9 membres présents :

Avis favorable : 9

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

Cet avis motivé sera transmis aux membres du CSE pour approbation.

Information des membres de la CSSCT à la mise en place provisoire de container de stockage en backstage de la boutique d'Arendelle.

Présentation faite

Cf. Document joint en annexe de la convocation.

Séverine C. : Nous avons déjà installé deux conteneurs et sommes en train d'étudier l'installation d'un troisième.

Rachid K. : Il faudrait simplement nous prévenir en amont avant l'installation des conteneurs.

Séverine C. : D'accord, c'est noté.

Rachid K. : Compte tenu de l'affluence et du volume des ventes, des recrutements sont-ils prévus ?

Séverine C. : Le nouveau land est ouvert depuis seulement trois jours. Nous ferons un point ultérieurement. Pour le moment, rien n'est prévu.

Guillaume D. : Lorsque l'attraction est 101, est-ce que cela accentue la gestion plus complexe de la boutique ?

Séverine C. : oui, cela ajoute un peu plus de complexité mais l'équipe fait preuve d'agilité dans la gestion de ces situations.

Guillaume D. : Les produits Arendelle sont-ils vendus ailleurs dans les studios, et cela a-t-il été communiqué ?

Séverine C. : Oui, ils sont disponibles au Studio Store et la communication a été faite.

Pierre P. : Une remise sur les produits est-elle prévue ?

Séverine C. : Rien n'est prévu à ce stade.

Emelle C. : Y a-t-il des greeters ?

Séverine C. : Oui, des greeters sont présents à l'entrée de la boutique et à la sortie de l'attraction.

Pour l'information sur la prévention de RPS.

Présentation faite par Séverine.

Équipes évaluées dans le DUERP :

- Complexe Bloc sud est

- Complexe Stock Backland

Équipes en attente de comité de pilotage :

- Adventureland
- Frontierland
- Fantasyland
- Discoveryland
- TL/TL Exp
- Managers.

Équipes en cours d'évaluation :

- Guest Entry
- Animatot Campus

ers.

Visite à déterminer.

Visite de l'Entrepôt Mégara à replanifier

Visite Boutique / Stock Arendelle à Planifier

La prochaine Réunion aura lieu le 11 juin 2026